

**MONT BLANC ET VAL D'OUTA**  
**Versants Italiens du Mont Blanc**  
**Randonnée en raquette en semi-itinérance**  
**5 jours/4 nuits**



Un magnifique circuit itinérant en raquette au cœur des Alpes, dans cette région autonome du Val d'Aoste, une vallée pas comme les autres...

Les plus grands sommets des Alpes dont le Mont-Blanc, les Grandes Jorasses, le Cervin et le Grand-Paradis dominent ce terroir authentique.

Une terre secrète où la riche culture montagnarde des Valdôtains côtoie des paysages de carte postale. Incontestablement un de nos coups de cœur

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Le Fayet – Combe de Flassin - Saint Oyen**

### **Rendez-vous à 9 heures à la gare ferroviaire du Fayet-St-Gervais.**

Transfert à Saint-Oyen et installation à Château Verdun, un hospice tenu par des chanoines et construit il y a près de 1000 ans... Nous chaussons nos raquettes à neige pour partir à la découverte de la combe de Flassin.

Les paysages d'hiver sont au rendez-vous, résineux et alpages couverts d'un voile blanc silencieux marquent cette randonnée.

Dénivelée : + 400 m à 500 m ; - 400 m à -500 m

Horaire : 3h30 de raquette environ

Transfert 2h00

## **Jour 02 : Saint Oyen – Refuge Chaligne - Vétan**

Court transfert au hameau d'Echevennoz (1264 m) ou de Grand-Buthier (1302 m). Belle montée forestière pour rejoindre le refuge de Chaligne (1936 m) et ses alpages, qui nous offrent une vue magnifique sur le Cervin et le mont Rose.

Traversée sous la pointe de Chaligne puis en direction de Gignod jusqu'à Arpuilles (1040 m) ou au hameau de Thouraz (1652 m) situés sur les contreforts de la Vallée d'Aoste.

Court transfert qui nous mène à notre hébergement avec vue panoramique, à Vétan-Dessus (1800 m)

Dénivelée : + 700 m à +800 m ; - 750 m à 900 m

Horaire : 5h30 de raquette environ

Transfert : 30 mn

## **Jour 03 : Vétan – Letanaz Desot – Pointe de Oilletta - Vens**

Nous entamons notre traversée des balcons sud du Val d'Aoste en rejoignant les lieux-dits de Chatalanez (1865 m) et de Letanaz-Desot (1860 m) tout près de belles cheminées de fée. Nous traversons sous la pointe de Leysser de beaux alpages jusqu'à atteindre les pentes sous la pointe de l'Oilletta (2616 m).

Vue superbe sur les sommets environnants dont le Grand-

Paradis et le Rutor. Descente sur le petit hameau valdôtain de Vens (1750 m) pour un accueil local !

Dénivelée : + 600 m ; - 750 m

Horaire : 5h00 de raquette environ

Transfert : 30 minutes

## **Jour 04 : Vens – Col de Bard – Court de Bard – Challancin - Planaval**

Nous montons jusqu'au lac de Joux (1907 m) pour basculer dans la splendide vallée de Vertosan que nous traversons pour remonter au col de Bard (2176 m). Depuis le col, nous réalisons un aller et retour au petit sommet de Court de Bard (2261 m), plein sud. Panorama magnifique sur les massifs du Mont-Blanc et du Grand-Paradis.

De retour au col, nous rejoignons le village de Challancin (1620 m) et, enfin, après un dernier effort, celui de Planaval (1762 m) où nous passons la nuit.

Dénivelée : + 750 m ; - 750 m

Horaire : 6h00 de raquette environ

## **Jour 05 : Planaval - Tramail des Ors – Planaval – Le Fayet**

Après une soirée valdôtaine à l'auberge La Jolie Bergère, nous partons pour une randonnée en aller et retour jusqu'au chalet d'alpage du Tramail des Ors (2384 m) situé au cœur d'un beau cirque alpin enneigé. D'autres options de randonnées sont envisageables et pourront vous être proposées par votre accompagnateur. Retour à Planaval.

### **Transfert à la gare ferroviaire du Fayet, séparation vers 17 heures**

Dénivelée : + 750 m ; - 750 m

Horaire : 5h00 de raquette environ

Transfert 1h30

Les temps de marche (ou autre activité) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de plusieurs éléments (ex : conditions météorologiques, état du terrain...). Les temps de transferts peuvent également varier suivant la condition des routes et de la circulation. Si nécessaire (ex : conditions climatiques, aléas aériens, décision des autorités locales), nous pouvons aussi être amenés à adapter le programme pour le bon déroulement de votre voyage et dans l'intérêt des participants

### **LES POINTS FORTS :**

- Un itinéraire exclusif dans le Val d'Aoste au cœur des plus hauts sommets des Alpes
- Des hébergements confortables et chaleureux
- La culture valdotaines et ses spécialités gourmandes
- L'accès facilité avec un rendez-vous à la gare du Fayet St Gervais

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

**Rendez-vous à 9 heures à la gare ferroviaire du Fayet-St-Gervais.**

Transfert à Saint Oyen au cœur de Val d'Aoste.

**Accès voiture :** Autoroute blanche jusqu'au Fayet/St Gervais. Plus d'information sur [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr).

**A noter :** la plupart des parkings de Chamonix sont désormais payants, c'est pourquoi nous avons opté pour un rendez-vous au Fayet

Parking du stade au Fayet : très grand parking gratuit (200 places, parking longue durée maximum 7 jours), d'où vous pouvez rejoindre la gare à pied (700 m)

**Accès train : TGV jusqu'à Saint-Gervais-le-Fayet**

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur le [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com).

### **DISPERSION**

**Séparation à la gare ferroviaire de Chamonix vers 17h00.**

**Hébergements avant la randonnée : voir rubrique dates & prix**

### **FORMALITES**

Carte d'identité, passeport.

### **NIVEAU**

Niveau 3+ à 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs+ à experts.

En moyenne marche de 6 heures par jour sur sentier et hors sentier et/ou 700 à 1 000 mètres de dénivelée positive et/ou 15 à 18 kilomètres.

Possibilité de passages en altitude

**Préparation physique niveau 4 :** Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme au moins une fois par semaine en marchant (15 à 18 km) si possible sur un parcours avec dénivelée (350 m/h), ou en pratiquant une activité sportive développant l'endurance.

### **HEBERGEMENT**

Vous profiterez d'un hébergement de charme et de qualité, avec un confort allant crescendo.

L'hébergement se fait en chambres partagées de 2, 3 ou 4 lits.

- Jour 01 : Château Verdun. Chambre de 2 à 4 lits. Ancienne maison forte au service de l'hospice du Grand-Saint-Bernard pendant neuf siècles et "reconverti" en hébergement. Drap-sac obligatoire.
- Jour 02 : charmante auberge non classée sur les versants sud de la vallée d'Aoste. Chambre base double ou triple.
- Jour 03 : auberge non classée typiquement valdôtaine, très confortable. Accueil chaleureux et spécialités valdôtaines. Chambre base double ou triple.
- Jour 04 : auberge de charme 3 étoiles. Le point d'orgue du séjour en matière d'hébergement, tant au niveau du charme que du confort. Chambre de 2 à 4 lits. Repas du soir gastronomique valdôtain.

### **Les repas**

- Les repas du matin et les repas du soir sont servis chauds dans les hébergements.
- Les repas de midi sont consommés froids sur le terrain.
- Les vivres de course sont remis à chacun au début du séjour.

Le pique-nique tient une place importante dans une journée de randonnée. Sain et équilibré, il permet de reprendre des forces avant de poursuivre l'étape du jour. La dégustation de produits locaux est une ouverture sur les traditions et la culture régionale, et puis c'est avant tout un moment d'échange convivial.

### **PORTAGE DES BAGAGES**

Uniquement les affaires de la journée et le repas de midi ainsi que le matériel de sécurité. Vos bagages sont transportés chaque soir à l'hébergement par véhicule.

### **TRANSFERTS INTERNES**

Les transferts prévus au programme sont assurés par minibus privé (taxi). Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du voyage, lorsqu'ils en sont équipés, et ce quelle que soit la réglementation en vigueur dans le pays visité. En vous inscrivant sur un voyage vous vous engagez à respecter cette obligation. Notre responsabilité ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

### **ENCADREMENT**

Par un accompagnateur en montagne français ou un guide nature Valdôtain francophone.

### **MATERIEL FOURNI**

- une paire de raquettes
- une paire de bâtons
- un Arva (appareil de recherche de victimes d'avalanche)
- Pelles et sondes réparties dans le groupe (minimum 1 pour 3)

**Important** : si vous venez avec votre propre matériel technique, merci de nous l'indiquer sur votre fiche d'inscription).

### **GROUPE**

De 6 à 12 personnes.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)



**Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme au moins une fois par semaine en marchant (15 à 18 km) si possible sur un parcours avec dénivelée (350 m/h), ou en pratiquant une activité sportive développant l'endurance**

### Votre équipement

#### **Pendant la journée, vous portez sur vous :**

- Un sous-vêtement thermique type Carline (séchage rapide) à manches longues.
- Une micropolaire.
- Un pantalon de montagne coupe-vent et imperméable ou surpantalon.
- Des chaussettes à l'excellente thermicité.
- Une paire de guêtres si votre pantalon n'en fait pas office.
- Un bonnet ou une cagoule type Windstopper.
- Un tour de cou polaire ou type Buff.
- Un chapeau, un foulard ou une casquette pour le soleil.
- De très bonnes lunettes de soleil avec protections latérales ou des lunettes de glacier.
- Une paire de gants légers type polaire/Windstopper.

#### **Pendant la journée, vous portez dans un sac à dos équipé de bretelles larges, d'une armature anatomique réglable, et de sangles permettant de fixer les raquettes, d'une contenance de 40 litres, pour vos affaires de la journée.**

- Une veste chaude en polaire (sur vous, en fonction des conditions).
- Une veste imperméable et respirante type Goretex, avec capuche (sur vous, en fonction des conditions).
- Un collant thermique type (sur vous, en fonction des conditions).
- Un tube de crème solaire et un stick labial haute protection.
- Un masque de ski.
- Une paire de gants chauds et imperméables type Goretex.
- Une gourde ou bouteille d'eau solide (1 litre au minimum), (poche à eau/pipette déconseillée, risques de gel).
- Une Thermos de boisson chaude éventuellement.
- Le pique-nique de midi et les vivres de course remis
- Du papier-toilette
- Votre pharmacie individuelle réduite au minimum.
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour les salades de midi.
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.
- Le matériel technique (voir ci-dessous).
- Une couverture de survie.

#### **Le soir, vous retrouvez votre sac de voyage souple (1 seul par personne), de 12 kilos au maximum, contenant :**

- Une trousse de toilette.
- Une serviette de toilette.
- Des chaussettes de rechange.
- Des vêtements de rechange.
- Un survêtement ou similaire pour la nuit.
- Des chaussures type sandales ou chaussons.
- Des chaussures de rechange pour marcher dehors (potentiellement dans la neige).
- Un drap-sac pour les auberges et gîtes (les couvertures sont fournies).
- Une lampe frontale.
- Le complément de votre pharmacie individuelle.

### Matériel technique :

— Une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette à neige. En cas de location, testez-les et protégez efficacement les zones de frottement dès le jour du départ.

NB : Des chaussures de randonnée imperméables et une paire de guêtres sont suffisantes pour ce type de séjour.

### Votre pharmacie individuelle

Celle-ci sera validée avec votre médecin en tenant compte des caractéristiques de votre circuit.

Elle contiendra :

— Un antalgique.

— Un anti-inflammatoire (comprimés et gel).

— Un antibiotique à large spectre.

— Un antispasmodique, un antidiarréique, un antibiotique intestinal, un antivomitif.

— Un désinfectant, des pansements (tailles variées) et double peau, des compresses stériles, de la bande adhésive, du Steri-strip, du tulle gras, une bande de contention.

— Un antiseptique.

— Un veinotonique.

— De la crème solaire et de la Biafine.

— Un collyre.

— En complément : pince à épiler, ciseaux, 2/3 épingles de nourrice, un tire-tique, une paire de gants, somnifère léger et/ou bouchons d'oreilles, vos médicaments personnels.

### DATES ET PRIX

Dates : Du Lundi au Vendredi	Prix par personne
Du 26 au 30 janvier 2026	895 €
Du 02 au 06 février 2026	895 €
Du 09 au 13 février 2026	895 €
Du 16 au 20 février 2026	895 €
Du 23 au 27 février 2026	895 €
Du 02 au 06 mars 2026	895 €
Du 09 au 13 mars 2026	895 €
Du 16 au 20 mars 2026	895 €

### Nuit supplémentaire à Le Fayet

- Hôtel 2 étoiles : de 50 à 80 € (selon la saison et/ou prestation choisie)
  - Chambre double (lit double), individuelle, triple, twin (lits jumeaux)
  - B&b

### LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat avec qualification hivernale
- L'hébergement pendant la durée du circuit.
- Les repas du dîner du J1 au pique-nique du J5
- Les transferts prévus au programme.
- Les vivres de course remis dans un sac individuel.
- Le matériel collectif spécifique au circuit.
- Le prêt d'un DVA par personne et de pelles/sondes réparties dans le groupe.
- Le prêt de raquettes et de bâtons.

### LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'équipement individuel
- Les repas non mentionnés au programme
- Les assurances annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.
- Les boissons et dépenses personnelles.

- Les pourboire
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique précédente.

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **Cartes**

L'Escursionnista editore, n° 4 *Conca di Aosta/Pila-Mont Emilius*.

L'Escursionnista editore, n° 5 *Gran San Bernardo/Ollomont*.

L'Escursionnista editore, n° 2 *La Thuile/Piccolo San Bernardo*.

### **CLIMAT – ENNEIGEMENT**

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même s'il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

### **Italie**

L'Italie fait partie de la zone euro.

Les guichets automatiques permettent de retirer de l'argent en toute facilité.

Prévoir des espèces pour vos dépenses personnelles dans les zones plus isolées (boissons, par exemple) et les refuges de montagne.

**Les formalités administratives en Italie :** Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide.

Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans.

Dans ce cas, nous vous recommandons de télécharger la fiche d'information multilingue expliquant ces règles et de l'emporter avec vous.

Conseil : privilégiez l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de validité dépassée, même considérée comme valide.

— Pour les ressortissants canadiens, veuillez consulter le site du gouvernement canadien <http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>.

— Pour les autres nationalités, veuillez vous renseigner auprès des autorités consulaires d'Italie dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

**En France :** Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide, et couvrant la durée du séjour.

Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans.

Pour les ressortissants canadiens : passeport valide 3 mois après la sortie prévue de l'espace Schengen (visa inutile pour un séjour inférieur à 90 jours).

Pour les autres nationalités, veuillez-vous renseigner auprès des autorités consulaires françaises dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

### **Informations concernant les mineurs**

Vous voyagez avec des enfants

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures (visa, passeport...) : voir ci-dessus.

## Formalités de sortie du territoire français

Depuis le 15 janvier 2017, pour sortir du territoire, tous les mineurs résidant habituellement en France (quelle que soit leur nationalité), s'ils ne sont pas accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale, devront présenter les trois documents suivants :

- pièce d'identité : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination ;
- autorisation de sortie du territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa n° 15646\*01 à imprimer depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à compléter) ;
- photocopie du titre d'identité du parent signataire.

## La santé

Nous vous recommandons fortement d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie-tétanos-poliomyélite +/-coqueluche, tuberculose, fièvre typhoïde, hépatites A et B.

## Dentiste et médecin

Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Consulter notre fiche conseils de guides : la vaccination

**Pour plus d'info** : [www.diplomatie.gouv.fr/](http://www.diplomatie.gouv.fr/) ou [www.pasteur.fr/](http://www.pasteur.fr/) ou les sites canadiens : [www.phac-aspc.gc.ca/](http://www.phac-aspc.gc.ca/) ou [voyage.gc.ca/](http://voyage.gc.ca/)

Carte Européenne Assurance Maladie (CEAM) : Carte européenne d'assurance maladie

Vous voyagez dans un Etat de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (UE/EEE) ou en Suisse.

Avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays du séjour.

Nominatif et individuel, le formulaire est à demander auprès de [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).

## Alpes françaises

Les Alpes, chaîne de montagnes majestueuses et imposantes, recèlent bien des trésors : sentiers dans des massifs secrets, grands tours à ne pas manquer, hautes routes en randonnée glaciaire ou à ski de randonnée, alpinisme pour atteindre les sommets.

Dans l'un des derniers bastions sauvages d'Europe, nos voyages alpins sont aussi une aventure humaine. Au-delà de la nature, de grands moments de convivialité et de plaisir, de partage des émotions avec ses compagnons de marche laissent des souvenirs impérissables.

Approcher les voies de Whymper, suivre les sentiers de Terray, fouler les montagnes de Lafaille... Les plus grands noms de la montagne ont marqué nos itinéraires.

Implantés dans les Alpes, nous innovons pour vous permettre de passer de l'apprentissage à la réalisation de parcours prestigieux. Avec une passion intacte et une attention sans cesse renouvelée, nous vous emmenons toujours plus loin, jusqu'aux confins des Alpes orientales.

Partez à la découverte des plus beaux sites des Alpes, des plus classiques aux plus intimistes.

Nul doute que vous trouviez avec nous de quoi vous éblouir !

## Géographie

Principal système montagneux d'Europe, l'arc alpin s'étend sur 1 500 km, couvre 190 000 km<sup>2</sup> de la Méditerranée à l'Autriche – du col d'Altare (Italie) à Vienne –, et est partagé par l'Italie, la France, la Suisse (60 % du territoire), l'Autriche, le Liechtenstein, l'Allemagne et la Slovénie.

Large d'au maximum 200 km, les Alpes culminent à 4 810 m au sommet du Mont-Blanc et comptent plus de 80 sommets dépassant l'altitude mythique de 4 000 mètres.

Les Alpes peuvent être subdivisées en trois parties, les Alpes occidentales, de la Méditerranée au massif du Mont-Blanc, les Alpes centrales, de la Vallée d'Aoste au col du Brenner, et les Alpes orientales, du Brenner à la Slovénie. L'authenticité des paysages, la faune et la flore alpines sont les points communs de ces régions d'altitude où perdurent encore des traditions ancestrales bien préservées.

Les Alpes françaises couvrent une superficie d'environ 35 000 km<sup>2</sup>. Plusieurs sommets culminent à plus de 4 000 m d'altitude, dont le mont Blanc (4 810 m), la barre des Écrins (4 103 m). Loin de constituer une barrière, en dépit de leur masse et de leur altitude, les Alpes françaises constituent un massif montagneux ouvert sur le sillon rhodanien par des cluses et aéré par de profondes vallées glaciaires : sillon alpin dans les Alpes du Nord, vallée de la

Durance dans les Alpes du Sud, Tarentaise, Maurienne, Romanche, facilitant les communications et des implantations urbaines très précoces.

### **Climat**

Un climat de montagne caractérise ces régions élevées, qui se traduit par des températures fraîches et des précipitations relativement abondantes. En haute montagne, le nombre de jours de gel peut dépasser 150 par an et le manteau neigeux peut persister durant six mois.

Le relief a une incidence majeure sur les changements de temps et joue sur l'organisation de la vie sociale, culturelle et économique de chaque région. Les montagnes, par leur altitude, ont le pouvoir de retenir les nuages, de forcer les précipitations dans certaines vallées et d'en préserver d'autres. Ainsi nous parcourons des vallées verdoyantes et arrosées, et d'autres plus sèches. Nous rencontrons des microclimats étonnants qui protègent des espèces de plantes et d'animaux remarquables. D'un versant à un autre, dans le même massif, les conditions météorologiques peuvent être radicalement différentes sous l'influence du relief, de la direction du vent et des températures. Ce qui peut sembler un inconvénient peut se transformer en atout pour le randonneur ou le skieur. Il suffit parfois de basculer dans la vallée voisine pour trouver des conditions agréables, totalement opposées.

Les Alpes françaises du Nord, où se situent les plus beaux glaciers, sont les plus arrosées : là coulent de splendides cours d'eau, torrents providentiels qui transportent l'eau des glaciers et charrient les roches. Les Alpes françaises du Sud, sous l'influence de la Méditerranée, offrent un climat plus doux, un univers plus minéral.

### **La météo**

Dans les Alpes, le temps change vite, c'est un élément à prendre au sérieux dans l'organisation de votre voyage et dans le choix de vos randonnées. Au cours d'une même journée, et selon l'altitude, vous pouvez bénéficier d'un splendide soleil et d'une température estivale, mais aussi subir une tempête de neige et des températures glaciales. Soyez prévoyant, un brusque changement de température au cours d'une randonnée est toujours possible. Lorsque vous partez en montagne, vous devez impérativement emporter dans votre sac à dos un minimum d'affaires pour vous protéger du froid ou du soleil. Votre guide sera de bon conseil, mais avant de partir, nous vous suggérons de bien lire les informations données dans les fiches techniques (rubrique "Équipement").

Le numéro court de Météo France est le 3250 (0,34 € la minute).

### **Economie**

Caractérisés pendant des siècles par une économie agricole de subsistance, les massifs alpins sont entrés dans l'économie mondialisée du XXe siècle selon des rythmes divers. En effet, les conditions climatiques et d'accès ne sont pas les mêmes pour toutes les régions.

Cultures maraîchères, vergers, vignes se sont développés dans les vallées et sur les côteaux ; élevages bovin et ovin tiennent une place importante dans les hautes vallées avec une production de fromages d'appellation contrôlée ; les équipements hydroélectriques ont permis le développement de la chimie, des constructions mécaniques. Aujourd'hui, la recherche scientifique (nanotechnologies) est une très belle source de revenus pour la région, et ce que l'on nomme le sillon alpin, qui relie Genève, Annecy, Chambéry et Grenoble, est un espace économique et démographique en plein essor ; les hautes vallées ont trouvé dans le tourisme hivernal et estival un remède au dépeuplement.

La Convention alpine, qui réunit huit États (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Suisse et Slovénie) est un traité qui a pour but la sauvegarde de l'écosystème naturel ainsi que la promotion du développement durable des Alpes.

Société Plus de 12,5 millions d'habitants résident dans l'arc alpin, qui n'en est pas pour autant un territoire unifié. En effet, au-delà du point de vue géographique, chaque massif constitue une entité, un ensemble territorial "autonome" où prévaut le sentiment d'appartenance à une communauté.

1,2 millions d'habitants peuplent les Alpes françaises, dont 500 000 résident dans l'agglomération grenobloise.

### **La faune et la flore**

Les variations climatiques liées à l'altitude entraînent un étagement de la végétation. Ainsi, les feuillus laissent progressivement la place aux conifères qui s'effacent à leur tour au profit de la

pelouse alpine au-dessus de 2 000 m. De grandes différences apparaissent cependant entre les versants en fonction de leur exposition. Les adrets exposés au sud constituent un cadre privilégié pour l'implantation des villages et des cultures alors que les ubacs, tournés vers le nord, restent souvent boisés.

Nous aimons tous avoir la surprise d'un bouquetin au détour d'un chemin, évitons de les faire fuir. La marmotte est proche, mais ce n'est pas une raison pour la nourrir. Ne vous approchez pas trop des animaux, même pour une meilleure photo. Et plutôt que de cueillir l'edelweiss caché ou le parterre de gentianes printanières, mieux vaut les laisser sur pied et les prendre en photo. Le manque de nourriture et le froid rendent les animaux sauvages très vulnérables.

Quelques faits marquants :

- un cerf de 90 kg dérangé fuit pendant 10 minutes, reste en état d'excitation pendant une heure et utilise 21 % d'énergie de plus que s'il n'avait pas été perturbé. Une fuite à la montée dans une couche de neige de 50 cm nécessite environ 50 fois plus d'énergie qu'en terrain plat ; - un tétras-lyre dépense tant d'énergie à fuir qu'il meurt au bout du troisième dérangement ;

- un chamois qui tente de fuir en neige profonde dépense 50 fois plus d'énergie que s'il reste calme. Si l'animal prend la fuite à quatre reprises, il est en danger de mort.

Nos séjours vous emmènent souvent à la découverte de parcs nationaux et réserves : ce sont des espaces protégés et réglementés. A chacun d'y être attentif !

### **Sites Internet**

<http://www.anena.org>, Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches.

[http://www.routard.com/guide/code\\_dest/alpes.htm](http://www.routard.com/guide/code_dest/alpes.htm).

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Alpes>.

<http://www.france-pittoresque.com/>.

### **Bibliographie**

#### **Guides**

La Vie de la montagne, Bernard Fischesser, éditions de la Martinière.

Les Alpes, collectif, sous la direction d'Armand Fayard, Delachaux et Niestlé.

Les Sports de neige, Jean-Paul Zuanon, Les guides du CAF, Seuil.

Les Traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche, Jacques Morel, coll. Guide naturaliste, Delachaux et Niestlé.

La neige. Connaître et observer la neige pour mieux prévoir les avalanches, Robert Bolognesi, Nathan.

Tout savoir (ou presque) sur la neige et les avalanches, édité par l'Anena.

DVA mode d'emploi, édité par l'Anena.

Dans le secret des avalanches, guide pratique pour l'estimation du risque, François Sivardière, Glénat.

S'orienter facilement et efficacement, Jean-Marc Lamory, Glénat.

Découvrir la neige au travers d'un DVD, Neige et Avalanches, édité par le CRDP-Grenoble.

#### **Guides**

La Vie de la montagne, Bernard Fischesser, éditions de la Martinière.

Les Alpes, collectif, sous la direction d'Armand Fayard, Delachaux et Niestlé.

Les Sports de neige, Jean-Paul Zuanon, Les guides du CAF, Seuil.

Les Traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche, Jacques Morel, coll. Guide naturaliste, Delachaux et Niestlé.

La neige. Connaître et observer la neige pour mieux prévoir les avalanches, Robert Bolognesi, Nathan.

Tout savoir (ou presque) sur la neige et les avalanches, édité par l'Anena.

DVA mode d'emploi, édité par l'Anena.

Dans le secret des avalanches, guide pratique pour l'estimation du risque, François Sivardière, Glénat.

S'orienter facilement et efficacement, Jean-Marc Lamory, Glénat.

Découvrir la neige au travers d'un DVD, Neige et Avalanches, édité par le CRDP-Grenoble

### **ADRESSES UTILES**

**Itinéraire** : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

#### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### **Dans le cas général.**

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d’activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d’inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s’adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L’assurance Annulation**

L’assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L’annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L’annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d’assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l’assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l’employeur, vol des papiers d’identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L’annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d’épidémie/pandémie, refus d’embarquement suite à prise de température, en cas d’absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d’annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l’assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l’événement qui entraîne l’annulation.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l’étranger**

Dans le cas d’un billet d’avion émis à l’avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d’annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l’annulation.

### **L’Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu’à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d’atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l’avance de fonds à l’étranger,
- la prise en charge d’honoraires d’avocats à l’étranger jusqu’à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l’étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)  
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

#### **Les évènements garantis sont :**

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –  
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN